

Compte Administratif 2017

Compte Administratif 2017

Commune

La balance

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 275 038,88 €	7 171 244,09 €	896 205,21 €
REPORT FONCTIONNEMENT 2016		383 845,02 €	383 845,02 €
TOTAL 1	6 275 038,88 €	7 555 089,11 €	1 280 050,23 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	2 656 031,69 €	3 132 575,42 €	476 543,73 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2016	535 873,29 €		-535 873,29 €
TOTAL 2	3 191 904,98 €	3 132 575,42 €	-59 329,56 €
TOTAL DES DEUX SECTIONS 3 (1+2)	9 466 943,86 €	10 687 664,53 €	1 220 720,67 €
RESTE A REALISER SUR 2017 EN INVESTISSEMENT	1 056 600,00 €	563 000,00 €	-493 600,00 €
TOTAL 3 + RESTE A REALISER	10 523 543,86 €	11 250 664,53 €	727 120,67 €

Le compte administratif 2017 présente

- un excédent de fonctionnement de **1 280 050,23 euros**

- un déficit d'investissement de **59 329,56 € euros**

Le résultat de l'année 2017 est de 1 220 720,67 euros

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017 : les dépenses de fonctionnement sont de 5 868 659 € (en baisse de 7,6% par rapport à 2016 avec 6 352 358 euros).

- Les dépenses d'exploitation hors frais de personnel sont de 1.444.122 € contre 1.795.023 € en 2016 soit moins de 19,5 % ce qui représente 350 901 euros.

	2013	2014	%	2015	%	2016	%	2017	%
EAU ET ASSAINISSEMENT	78 512	76 972	-2,00%	67706	-12%	78 013	+15,00%	21 422	-72,50%
ELECTRICITE	200 975	199 961	-0,50%	224961	+12,5%	201 869	-10%	158 935	-21,00%
GAZ	291 243	217 343	-25,00%	211448	-2,8%	214 272	+1,3%	151 219	-29,00%
CARBURANTS	24 558	28 584	16,00%	27280	-4,6%	21 401	-21%	20 122	-6,00%
ALIMENTATION	141 027	144 333	+2%	114487	-20,7%	21 683	-81%	15 371	-29,00%
PRODUITS DE TRAITEMENT	9 075	2 486	-72%	6609	+165%	5 666	-14%	949	-83,00%
AUTRES FOURNITURES NON-STOCKEES	62 361	57 078	-8%	28787	-50%	40 823	+41%	38 596	-5,50%
FOURNITURES D'ENTRETIEN	23 037	20 532	-11%	16461	-20%	13 652	-17%	13 655	0,00%
FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	104 545	82 118	-21%	34144	-58,00%	63 058	+84%	50 742	-19,50%
FOURNITURES DE VOIRIES	66 744	26 372	-60%	15091	-42%	33 454	+121%	56 257	68,00%
VETEMENTS DE TRAVAIL	8 889	4 875	-45%	26452	+442%	17 653	-33%	17 408	-1,40%
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	12 134	11 287	-7%	12011	+6%	11 057	-8%	11 201	1,31%
FOURNITURES SCOLAIRES	37 553	41 694	+11%	23418	-44%	27 237	+16%	24 484	-10,00%
ACHAT DE PRESTATIONS DE SERVICES	216 984	142 214	-34,00%	164 689	+15,8%	261 136	+58%	236 159	-9,50%

L'analyse fait ressortir les éléments suivants :

- Eau – 72,5% (- 56 591 €)
- Électricité -21% (- 42 933 €)
- Gaz -29% (- 63 052 €)

Ces diminutions sont liées au transfert de la piscine à l'Agglomération. La différence représente la somme de 162 576 euros.

- Carburant -6% (- 1 280 €),
- Alimentation - 29% (- 6 312 €) : imputation de certaines dépenses au compte 6232 fêtes et cérémonies,
- Produits de traitement -83%(- 4 717 €) : baisse liée également au transfert de la piscine à l'Agglomération,
- Autres fournitures non stockées -5,5% (- 2 226 €) : stabilité des dépenses
- Fournitures petits équipements – 19,5% (- 12 315 €) : réalisations de moins de travaux par rapport à 2016,
- Fournitures de voiries + 68% (+ 22 802 €) : réalisations de travaux plus importants en 2017,
- Vêtements de travail – 1,4% (- 245 €) : stabilité des dépenses.

	2013	2014	%	2015	%	2016	%	2017	%
CONTRATS PRESTATIONS SERVICES	15 744	56 714	+260%	74558	+25%	50 196	-32%	58 507	16,00%
LOCATIONS MOBILIERES	51 663	54 071	+5%	12083	-77%	16 664	+38%	35 487	112,00%
ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BATIMENTS	23 349	15 586	-33%	14702	-5,7%	107 060	+628%	27 649	-74,00%
ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR VOIES ET RESEAUX	166 531	12 628	-92%	112726	+792%	113 197	+18%	59 415	-55,00%
ENTRETIEN ET REPARATION DES VEHICULES	15 409	18 712	21%	13047	-30%	33 275	+155%	22 663	-32,00%
ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR AUTRES BIENS MOBILIERS	17 795	13 487	-24%	24619	+82%	13 195	-46%	11 360	-14,00%
MAINTENANCE	38 792	74 548	+92%	47234	-36%	54 711	+15%	45 950	-16,00%
PRIMES D'ASSURANCES	64 011	68 683	+7,5%	64921	-5,7%	61 763	-5%	62 105	0,50%
DOCUMENTATION	11 080	5 162	-53%	3407	-34%	2 310	-32%	4 475	93,00%
FORMATION DES AGENTS	25 012	13 890	-44%	36819	+165%	41 007	+11%	1 441	-96,00%

- Augmentation des contrats de prestations de services de 16%. Cette hausse concerne l'assistance pour le marché téléphonie, le débroussaillage, les diagnostics amiantes,
- Location mobilières +112% soit + 18 823 euros : variation due à la location de modulaire pour l'école de la Cité 34 en cours de rénovation, la location de véhicules pour la délégation polonaise ,
- Entretien et réparation sur bâtiments : -74% soit la somme de 79 411 euros. Des dépenses de réparation de l'école maternelle du centre suite aux inondations ont été réalisées en 2016 pour 80 000 euros,

- Entretien et réparation sur voies et réseaux - 55% : car 23 658 euros ont été dépensés en 2016 pour la réparation de la fuite au camping,
- Entretien et réparation sur autres biens mobiliers - 14% : entretien outillage espaces verts moins important
- Entretien et réparation sur matériels roulants - 32% : renouvellement du parc automobile en cours induisant moins de réparation,
- Augmentation de 93% des dépenses de documentation (presse / documentation technique / abonnement...),
- Versement à des organismes de formation - 93% car les formations diplômantes des emplois d'avenir sont terminés.

	2013	2014	%	2015	%	2016	%	2017	%
HONORAIRES	19 442	21 768	+12%	6157	-72%	8 825	+43%	12 420	40,70%
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	3 158	1 588	-50%	1043	-34%	7 388	+607%	7 920	7,20%
FETES ET CEREMONIES	52 827	96 252	+82%	57 922	-40%	72 066	+24%	101 287	40,50%
IMPRESSION	22 696	19 489	-14%	15 263	-21,5%	14 241	-7%	10 885	-23,50%
TRANSPORTS COLLECTIFS	77 970	70 734	-9%	62 543	-11,6%	52 656	-16%	54 000	2,50%
FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	14 029	11 679	-17%	11 554	-1%	9 620	-17%	8 181	-15,00%
FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	36 025	35 893	0%	37 367	+4%	33 699	-10%	35 068	4,00%

- Frais d'actes et de contentieux + 7% en raison de frais d'avocat notamment pour le dossier Auchan,
- Fêtes et cérémonies + 40,5% soit la somme de 29 221 euros : actions supplémentaires en 2017 : accueil délégation polonaise, fabrication du géant (subventionnée par le contrat politique ville), costumes harmonies, défilé militaire, dépenses en alimentation comptabilisées dans ce compte,
- Diminution des frais d'impression de 23,5%,
- Augmentation des transports de 2,5% en raison de l'activité des journées familiales, des circuits pour les Accueils de loisirs et les séjours,
- Diminution des frais d'affranchissement de 15%, envoi mail, vigilance sur l'urgence des envois...,
- Hausse des frais de télécommunications de 4%.

Les frais de personnel 2017 ont diminué de 2,94 % et s'arrêtent à 3 586 559 euros contre 3 695 341 euros en 2016 et 3 740 914 euros en 2015

Cette diminution de 108 782 euros par rapport à 2016 s'explique par les raisons suivantes :

I) Personnel titulaires et stagiaires : - 66 800 euros

1) Arrivées : 23 600 euros

- impact des agents arrivés au cours de l'année 2016 : 16 600 euros,
- impact des agents arrivés au cours de l'année 2017 : 7 000 euros.

2) Départs : - 169 200 euros

- impact des agents partis au cours de l'année 2016 : - 44 600 euros,
- impact des agents partis au cours de l'année 2017 (hors piscine) : - 24 000 euros,
- Transfert des agents de la piscine : - 100 600 euros.

3) Carrières : 45 900 euros

- impact des avancements de grade 2016 (avancements, promotions et concours) : 26 700 euros,
- impact des avancements de grade 2017 : 10 000 euros,
- impact du GVT (PPCR, revalorisation point d'indice et avancements d'échelon) : 9 200 euros.

4) autres éléments : 32 900 euros

- impact de la maladie sur les traitements : 24 000 euros,
- modifications de temps de travail : 8 300 euros,
- heures supplémentaires et complémentaires : 5 100 euros (-182 heures par rapport à 2016 mais coût lié aux 4 tours d'élections de 2017 et l'Etat a versé une compensation de 3 100 euros),
- astreintes : 11 400 euros (soit 74 astreintes de plus que 2016, mise en place au 4e trimestre 2016),
- 13e mois : - 6 000 euros (départs d'agents),
- GIPA 2015, 2016 : 5 100 euros (2017 : pas d'agents concernés),
- Régime indemnitaire : - 15 000 euros (départs d'agents et impact maladie).

II) Personnel contractuel : + 151 900 €

1) Mouvements de personnel : 128 800 euros

- Contractuels permanents (- 6 agents) : - 13 800 euros,
- Contractuels de remplacements : + 55 400 euros,
- Contractuels non permanents (+ 26 agents liés en partie au départ des emplois d'avenir) : 75 600 euros,
- Agents recenseurs (15 agents) : 15 600 euros et l'Etat a versé une compensation de 13 400 euros.

2) autres éléments : 23 100 euros

- Heures complémentaires (+ 672 heures) : 12 400 euros,
- Indemnité compensatrice de CP (10 % du salaire brut) : 10 700 euros.

III) Contrats Aidés : - 191 600 euros

- Emplois d'avenir (- 15 contrats, reste 2) : - 270 600 euros,
- CUI (+ 9 contrats) : 76 300 euros,
- Contrat d'apprentissage : 2 700 euros.

- **Les charges de gestion courante diminuent de 20% à 744 128 euros contre 883 175 euros en 2015**

Il s'agit notamment des indemnités des élus, de la subvention au CCAS et des participations au SIVOM du Bruaysis.

Les indemnités des élus sont de 89 219 euros contre 85 923 euros en 2016.

Les subventions aux associations s'arrêtent à 69 239 euros contre 81 000 euros en 2016.

	2013	2014	%	2015	%	2016	%	2017	%
INDEMNITES ELUS	114 480	88 889	-22%	87679	-1,3%	85 923	-2%	89219	3,80%
COTISATIONS RETRAITES ELUS	3 944	3 314	-16%	3348	-1%	3 696	+10%	7118	92,00%
FORMATION ELUS	696	1 160	+66%	233	-80%	0	-	2440	-
CONTRIBUTION ORGANISMES DE REGROUPEMENT	308 430	495 999	+286%	452540	-9%	401 474	-11%	424977	-5,80%
SUBVENTION CCAS	220 000	437 001	+524%	265000	-39%	170 000	-35%	130000	-23,00%
SUBVENTIONS AUTRES ORGANISMES	63 678	76 924	+21%	72743	-5%	81 000	+11%	69239	-14,50%

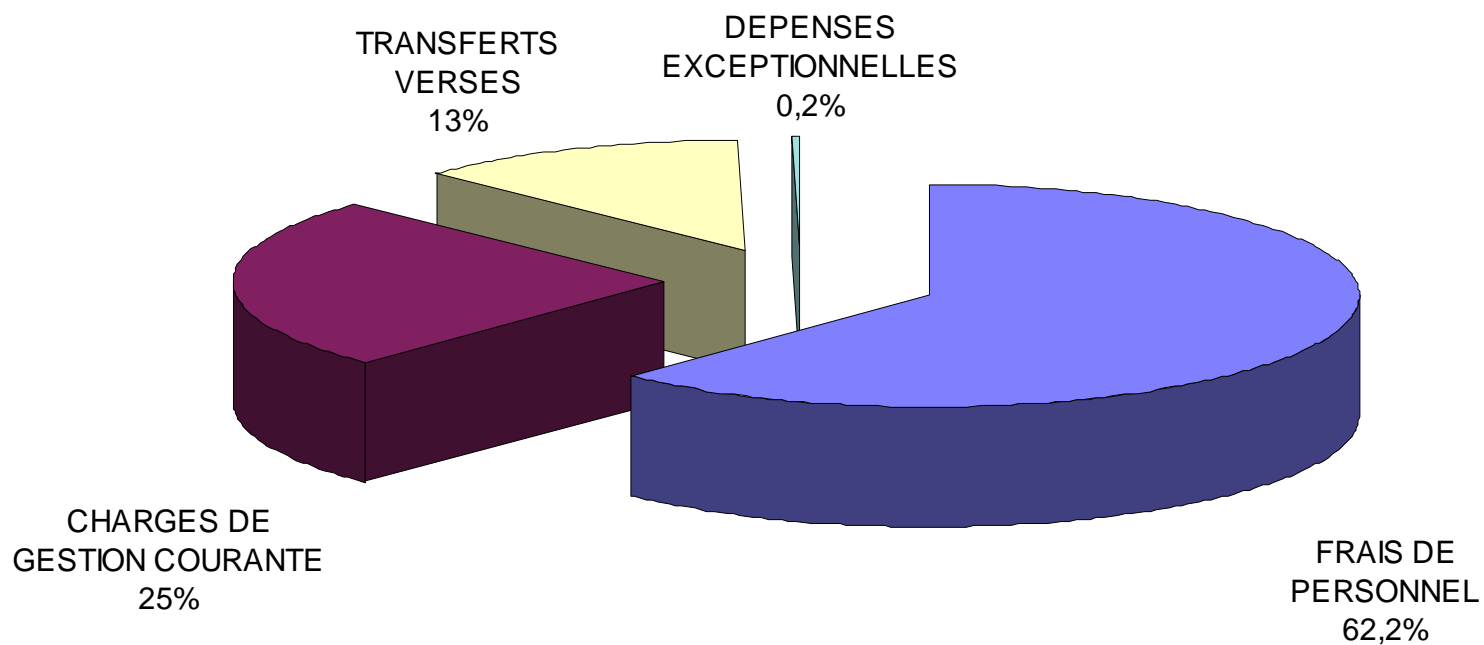
- **Les charges financières sont de 97.729 euros contre 113.909 euros en 2016 en baisse de 5%.**

Notre dette est en 'fin de vie'. La ville rembourse plus de capital que d'intérêts. Et profite des taux variables avantageux.

- **Les charges exceptionnelles -2,4% s'arrêtent à 14 306 euros contre 14 654 euros en 2016** : ces charges comprennent les bourses communales, naissance et brevet des collèges mais également les remboursements aux administrés suite à des annulations, et des annulations de titres sur exercices antérieurs (erreur de tiers, doublon...).

Répartition des dépenses de fonctionnement de 2017 :

LES DEPENSES REELES DE FONCTIONNEMENT EN 2017



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017 : 7.121.244 € contre 7.475.060 € en 2016 en baisse de 4,73%

- **Les recettes d'exploitation** (produit des services et de gestion courante) sont en baisse de 2,8% à 313.222 € contre 322.103 € en 2016.

L'analyse fait ressortir les éléments suivants :

- hausse des ventes de concessions au cimetière de 41%,
- hausse de 180% des redevances d'occupation du domaine suite à des recettes récupérées sur les années précédentes,
- les participations des usagers pour les services à caractère sportif sont en nette baisse -82% en raison du transfert de la piscine à l'Agglomération,
- augmentation respective de 8 et 11% des recettes provenant de l'accueil de loisirs et des services périscolaires,
- les revenus des immeubles sont en augmentation de 17% avec des locaux remis en locations.

	2013	2014	%	2015	%	2016	%	2017	%
CONCESSIONS CIMETIERE	12670	13 605	+7%	15 060	+11%	10 110	-33%	14 272	41,00%
REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE	10308	11 799	+14%	9 206	-22%	11 107	+21	31 061	180,00%
PARTICIPATION USAGERS SERVICES CULTURELS	1555	5 523	+255%	6 728	+22%	7 984	+19%	9 770	22,00%
PARTICIPATION USAGERS SERVICES SPORTIFS	76787	77 042	0%	74 807	-3%	74 915	0	13 333	-82,00%
PARTICIPATION USAGERS AUX SERVICES A CARACTERE SOCIAL	74647	59 002	-21%	40 188	-32%	45 884	+14%	49 519	8,00%
PARTICIPATION USAGERS SERVICES PERISCOLAIRE	71548	79 515	+11%	77 655	-2%	90 617	+17%	100 837	11,00%
REVENU DES IMMEUBLES (LOYERS)	83491	80356	-3,5%	77 526	-4%	77 885	0	90 948	17,00%

□ **Les impôts et taxes diverses** s'arrêtent à 635 959 euros contre 652 494 euros en 2016 en baisse de 2,5%

- Fonds de Péréquation Inter-Communes (F.P.I.C.) en baisse de 11%,
- Baisse de l'attribution de compensation de l'agglomération en raison du transfert de la piscine et des zones d'activités,
- Dotation de solidarité communautaire en hausse de 29%,
- Hausse des recettes de la taxe sur l'électricité de 35%,
- Stabilité des recettes liées aux emplacements publicitaires,
- Stabilité des droits de mutation liés à l'achat et la vente d'immeubles.

	2013	2014	%	2015	%	2016	%	2017	%
ATTRIBUTION DE COMPENSATION AGGLOMERATION	126 054	167 718	+33%	167718	0%	167 718	+0%	126 490	-25,00%
DOTATION SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	104 714	101 309	-3%	148870	+47%	89 755	-40%	115 722	29,00%
FONDS PEREQUATION INTER COMMUNALE	91011	139 603	+44%	130782	-6%	227 718	+74%	201 701	-11,00%
FONDS NATIONAL GARANTIE INDIVIDUEL	16 192	16 192	0%	16990	+5%	16 192	-5%	16 192	-
TAXE ELECTRICITE	105 501	124 585	+18%	74878	-40%	73 416	-2%	99 359	35,00%
EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES	9 623	9 233	-4%	9133	-1%	9 482	+4%	9 695	2,00%
DROITS DE MUTATION	60 943	54 009	-11%	54319	+1%	68 162	+26%	66 749	-2,00%

◆ **Les dotations et participations baissent de 1 % (3.811.245 euros) :**

- Baisse de la DGF de 5 % (- 69 220 €),
- Augmentation de la Dotation de Solidarité Rurale : 25% (+ 43 828 €),
- Augmentation de la Dotation de Solidarité Urbaine : 6 % (+ 71 289 €),
- Diminution de la Dotation Nationale de Péréquation : -3% (- 4 239 €),
- Fonds départemental de taxe professionnelle : -7% (- 11 323 €),
- Autres participations de l'état en hausse de 10% en raison des acomptes de subvention pour les opérations politique ville,
- Subventions autres organismes : hausse de 13%. La CAF à travers le Contrat Enfance Jeunesse et les rythmes scolaires a versé plus de subventions en raison de la fréquentation et de la multiplicité des sites déclarés en accueil de loisirs (accueil périscolaire et restauration scolaire),
- Diminution de 49% de la compensation sur l'exonération de taxes d'habitation,
- Augmentation de 33% de la compensation sur l'exonération de taxes foncières.

	2013	2014	%	2015	%	2016	%	2017	%
DOTATION FORFAITAIRE	1 748 896	1 677 080	-4%	1 540 232	-8%	1 404 164	-9%	1 334 944	-5,00%
DOTATION SOLIDARITE RURALE	120 067	127 741	+6%	155 464	+22%	176 883	14%	220 711	25,00%
DOTATION SOLIDARITE URBAINE	937 702	969 634	+3,5%	1 087 641	+12%	1 191 279	10%	1 262 568	6,00%
DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	217 078	195 371	-10%	179 568	-8%	163 114	-9%	158 875	-3,00%
ATTRIBUTION FONDS DPT TAXE PRO	-	38 080		159 190	+318%	155 214	-2%	143 891	-7,00%
PARTICIPATION EMPLOI AVENIR	28 920	283 840	+881%	211 836	-25%	225 911	7%	41 410	-82,00%
AUTRES PARTICIPATIONS DE L'ETAT	7 480	30 024	+301%	79 459	+165%	151 608	91%	166 794	10,00%
SUBVENTIONS AUTRES ORGANISMES	155 762	101 812	-35%	228 179	+124%	248 222	9%	279 817	13,00%
COMPENSATION EXONERATION TF	53 811	47 355	-12%	34 702	-27%	29 360	-15%	15 093	-49,00%
COMPENSATION EXONERATION TH	121 989	115 463	-5%	132 475	+15%	101675	-23%	135 557	33,00%

- **Les impôts locaux** diminuent de 3,85% à 2 332 909 euros contre 2 426 251 euros en 2016.

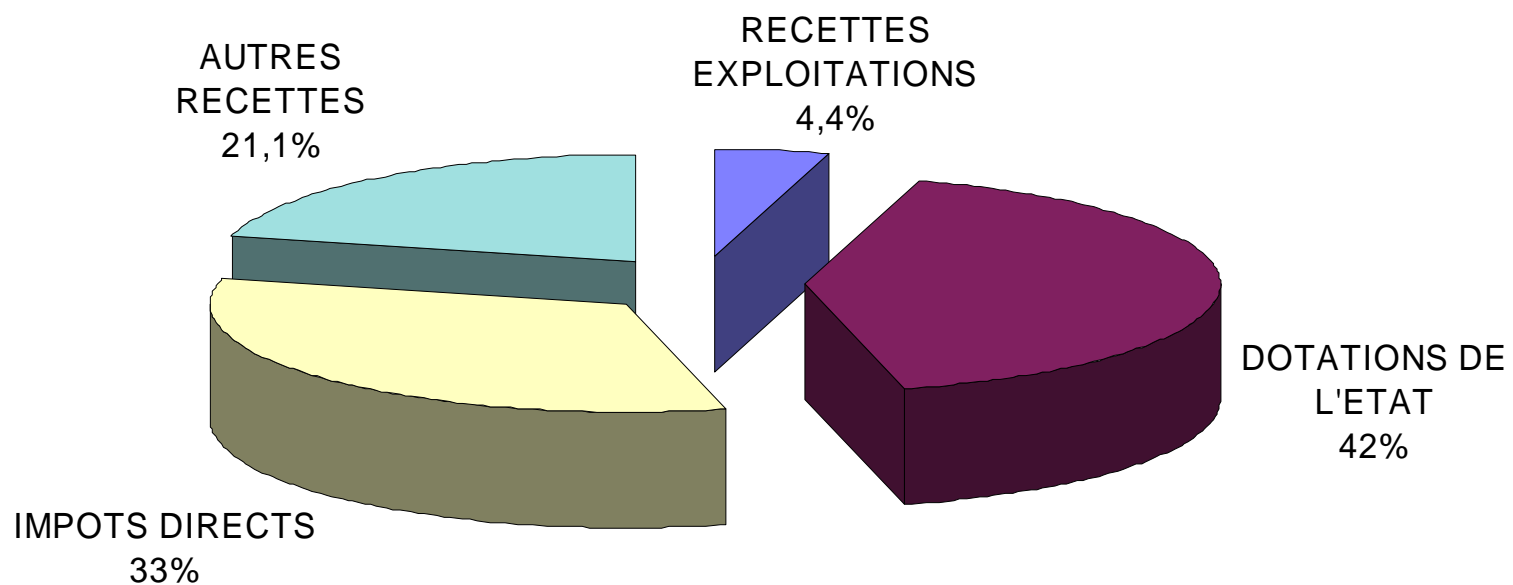
Cette baisse de 93 342 euros est liée à la baisse des taux prise par la Commune afin de neutraliser la hausse de l'Agglomération.

La Commune a perçu la somme 91 148 euros en attribution de compensation.

- **Les recettes exceptionnelles** pour un montant de 34.727 €. Elles correspondent en grande partie à la dotation de solidarité pour les inondations 2016, aux remboursements d'assurance, et à la vente de ferraille.

Répartition des recettes de fonctionnement 2017 :
(sauf recettes exceptionnelles)

LES RECETTES REELES DE FONCTIONNEMENT EN 2017



L'investissement 2017 :

Les dépenses totales d'investissement s'arrêtent en 2017 à 1 585 124 €

1 585 124 € en dépenses d'équipement (394 374 euros en 2016 et 252 616 euros en 2015),
719 739 € pour le remboursement du capital de la dette.

Les investissements se répartissent de la manière suivante :

Bâtiments municipaux :

Etude acoustique salle des fêtes : 2 400 euros,
Changement serveur mairie : 57 350 euros ;

Espaces publics

Jeux, bancs et corbeilles au parc de la Biette : 23 853 euros,
Plan pluriannuel d'aménagement du cimetière : 22 066 euros,
Aménagement jardin des 4 saisons projet politique ville : 14 500 euros,
Illuminations de Noël : 2 150 euros.

Voiries / Sécurité Routière

Paiement au Conseil Département de la seconde tranche pour la réfection de la RD341 soit 59 555 euros,
Candélabres : 107 580 euros dont 70% de subvention de la FDE et un prêt à taux 0%,
Renouvellement bouches incendies : 3 350 euros,
Chemin piétonnier entre La Clarence et la Cité 30 : 19 150 euros,
Panneaux de signalisation : 10 000 euros.

Enseignement :

Rénovation école Cité 34 (phase préparatoire : études désamiantage...) : 81 500 euros,
Mobilier écoles diverses : 15 600 euros,
Toilettes école Goscinny : 10 000 euros.

Sport :

Terrain synthétique Stade Jules Mallez : 910 000 euros,
Parcours santé : 7 580 euros.

Équipements des services :

Matériels services techniques : 81 700 euros (camion iveco / 2 véhicules d'occasion / vestiaires / matériels espaces verts : tondeuses / débroussailleuses / coupes branches...),
Auto-laveuse salle Carpentier : 3 640 euros,
Mobilier administratif : 3 500 euros (aménagement de poste),
Matériels informatiques : 12 800 euros,
Matériels festivités : tables et chaises : 7 360 euros,
Instruments et matériels de musique : 7 000 euros.

Les recettes totales d'investissement 2017 sont de 3 135 385 €.

Les dépenses d'équipement ont été financées par des subventions pour un montant de 488 682 €.

Un emprunt de 1 100 000 euros a été réalisé en 2017 pour les projets suivants :

- terrain synthétique stade Jules Mallez,
- rénovation école Cité 34,
- renouvellement des candélabres troisième phase.

Pour combler le déficit d'investissement et les besoins pour 2017, une somme de 641 873 € a été transférée de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Cette somme correspond à l'excédent de fonctionnement (recettes de fonctionnement supérieur aux dépenses de fonctionnement) accumulé sur plusieurs années.

Le remboursement de la TVA s'élève à la somme 37 308 € de remboursement de TVA des investissements 2015 .

Les amortissements ont contribué également à ses recettes à hauteur de 351 035 €.

La Taxe Locale d'Équipement s'élève à la somme de 107 295 €.

Compte Administratif 2017- Budgets Annexes

Budget annexe Lotissement communal du Transvaall :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 638,41 €	6 341,60 €	1 703,19 €
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT 2016	8 053,03 €		-8 053,03 €
TOTAL 1	12 691,44 €	6 341,60 €	-6 349,84 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	6 341,60 €	1 548,41 €	-4 793,19 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2016	1 548,41 €		-1 548,41 €
TOTAL 2	7 890,01 €	1 548,41 €	-6 341,60 €
TOTAL DES DEUX SECTIONS (1+2)	20 581,45 €	7 890,01 €	12 691,44 €

La dépense de 4 638,41 euros en fonctionnement correspond à une dépense de bornage de terrain pour la somme de 3.090,00 euros, le reste concerne des mouvements comptables de stock.

Les opérations en investissement concernent également des mouvements comptables de stock

Le déficit d'investissement de 2016 était de 1.548,41 €.

Résultat cumulé 2017 (investissement et fonctionnement) est de -12.691,44 €

Budget annexe Zone Activités Avenue Paul Plouviez :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 920,06 €		-1 920,06 €
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT 2016	4 487,45 €		-4 487,45 €
TOTAL 1	6 407,51 €		-6 407,51 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	42 520,00 €	1 920,06 €	-40 599,94 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2016	116 107,94 €		-116 107,94 €
TOTAL 2	158 627,94 €	1 920,06 €	-156 707,88 €
TOTAL DES DEUX SECTIONS (1+2)	165 035,45 €	1 920,06 €	-163 115,39 €

Le montant de 1 920,06 euros correspond à des amortissements sur investissement antérieurs.

Le résultat de 2016 en fonctionnement est de -4.487,45 €

La dépense de 42 520,00 euros correspond à l'achat d'un terrain situé sur la zone est appartenant au Conseil Départemental.

Le résultat de 2016 en investissement est de -116.107,94 €

Résultat cumulé 2017 (investissement et fonctionnement) est de -163.115,39 €

Budget annexe Zone Activités de La Clarence :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
SECTION DE FONCTIONNEMENT	950,00 €		-950,00 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2016			
TOTAL 1	950,00 €		-950,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2016	56 402,32 €		-56 402,32 €
TOTAL 2	56 402,32 €		-56 402,32 €
TOTAL DES DEUX SECTIONS (1+2)	57 352,32 €		-57 352,32 €

Aucune dépense d'investissement en 2017.

Le déficit d'investissement de 2016 était de 56.402,32 €.

La dépense de 950 euros en fonctionnement correspond à une dépense de bornage de terrain.

L'encaissement de 2.416,56 € en recettes de fonctionnement provient de la location de terrains.

Résultat cumulé (investissement et fonctionnement) est de -57.352,32 €.